

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 1

Fiche 1 : Extension et diversification du travail féminin

Document 1

1. Présentez le plus précisément possible la travailleuse évoquée ainsi que son parcours.

Le document nous renseigne sur une certaine Amélie Mercier, née le 27 avril 1864 à Bavilliers, dans le département du Haut-Rhin.

Elle commence à travailler pour la Compagnie des mines de Lens, au service de l'instruction, le 24 décembre 1894 (ce qui signifie qu'elle a quitté le Haut-Rhin entre-temps, sa famille a peut-être fui au moment de la guerre contre la Prusse en 1870-1871) et y travaille jusqu'à son évacuation en avril 1915, dans le contexte de la première guerre mondiale.

Après la guerre, elle retourne travailler comme institutrice à la Compagnie des mines de Lens (le 1er octobre 1920) et reste à ce poste jusqu'à sa mort, le 30 mai 1934, à 70 ans.

Documents 2 et 3

2. Décrivez les documents précisément. Que nous apprennent ces images sur les conditions de travail dans ces deux secteurs ?

Le document 2 présente des travailleuses d'une exploitation minière. On voit derrière elles un gros tas de charbon. À gauche de la photo, des rails mènent à ce qui ressemble à des entrepôts et l'on devine au loin un vaste complexe industriel grâce à la présence de plusieurs cheminées. La mission de ces travailleuses consiste à trier le charbon qui vient d'être extrait des mines, c'est-à-dire mettre de côté la roche stérile (matériau trop pauvre pour pouvoir être exploité comme charbon) qu'elles déposent en monticules comme on le voit à l'arrière-plan de la photo. Pour mener à bien cette tâche, elles disposent d'outils rudimentaires (des pioches, des pelles, des corbeilles en osier) et sont peu protégées par leurs vêtements. Elles portent des sabots, un foulard – le fameux cafus – sur les cheveux, et des robes de toile, mais elles n'ont ni gants, ni masques alors que l'atmosphère dans laquelle elles évoluent doit être extrêmement poussiéreuse et, de ce fait, malsaine. On imagine facilement à leur expression lasse qu'il s'agit d'un travail très fatigant qui suppose le port de charges lourdes (les corbeilles remplies de charbon) et les expose aux intempéries.

Le document 3 a pour cadre une usine de tulle et de dentelle (quelque part en France). On voit trois ouvrières devant des rangées de machines. Il s'agit plus précisément de dévidoirs qui permettent de dérouler les bobines de fil (que l'on voit sur la partie horizontale des machines sur laquelle l'ouvrière à droite de la photo appuie sa main) et de les enrouler en écheveaux (assemblage de fils repliés plusieurs fois sur eux-mêmes et attachés de telle sorte qu'ils ne se mêlent pas) grâce aux instruments qui ressemblent un peu à des roues.

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 1

On voit les écheveaux terminés posés en tas au premier plan de la photo. Le dévidage (c'est ainsi que l'on appelle l'étape de la production textile qui consiste à débobiner le fil pour former les écheveaux) est un travail difficile (comme l'est le travail dans les usines textiles en général) : les ouvrières accomplissent des tâches répétitives dans le bruit (des machines) et les poussières de coton qui rendent l'atmosphère malsaine. Elles doivent s'adapter au rythme mécanique de leurs outils et l'on voit que l'espace de l'usine est saturé. L'éclairage zénithal apporte de la lumière mais ne leur permet pas de voir l'extérieur. L'usine est tout de même moderne : elle est éclairée par des lampes électriques, ce qui réduit le risque d'incendie.

Documents 4 et 5

3. À quel type de métier les documents font-ils allusion ?

Les documents 4 et 5 font référence aux métiers du secrétariat. Selon la définition du Robert, un(e) secrétaire est une personne dont le métier est d'assurer la rédaction du courrier de quelqu'un, de préparer des dossiers, etc.

Le document 4 concerne plus particulièrement le travail de sténodactylographe qui est l'emploi combiné de la sténographie (écriture abrégée, formée de signes propres, qui permet de noter la parole à la vitesse de prononciation normale) et de la dactylographie (technique d'écriture à la machine à écrire).

Le document 5 ne précise pas les tâches qui sont confiées aux employées, on sait simplement qu'elles travaillent au service des primes et des titres dans les bureaux de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

4. Soulignez dans ces deux documents les éléments qui montrent que, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'emploi féminin est en plein essor dans ce secteur.

Le document 4 fait référence à des centaines d'emplois qui seraient à prendre dans le domaine de la sténodactylographie.

De son côté, l'auteur du 5e document envisage favorablement le développement de l'emploi féminin dans les compagnies de chemin de fer.

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 1

5. Quels éléments d'explication le document 5 apporte-t-il pour comprendre ce phénomène ?

L'auteur du document 5 précise que la plupart des employées sont munies du brevet d'institutrice et qu'elles ont toutes leur certificat d'étude (diplôme qui sanctionne la fin de l'enseignement obligatoire). Le travail des femmes dans les bureaux est rendu possible par le fait qu'elles ont progressivement accédé à l'instruction au cours du XIXe siècle : la loi Falloux de 1850 impose aux communes de plus de 800 habitants l'ouverture d'une école de filles ; la loi Ferry du 28 mars 1882 (adoptée l'année où le document a été produit) rend « l'instruction primaire [...] obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 ans révolus à 13 ans révolus » (article 4).

Ces femmes instruites apparaissent ainsi comme une main-d'œuvre de choix dans la mesure où elles touchent des salaires inférieurs à ceux des hommes (l'auteur parle d'une économie de 40%).

6. Selon l'auteur du document 5, quelles sont les conditions nécessaires pour permettre l'emploi de femmes ?

L'auteur du texte semble exclure toute mixité : les employées ont des horaires aménagés afin qu'elles ne puissent pas rencontrer les travailleurs des autres services au moment de leur arrivée au bureau ou de leur départ. Le but est d'éviter tout « bavardage » et tout « abus ».

Ce principe de non mixité atteint tout de même ses limites car la direction des services dans lesquels travaillent les femmes est tout de même confiée à des hommes.

L'auteur conclut sur la nécessité de faire preuve de tact et de discipline pour que l'emploi des femmes se déroule dans de bonnes conditions.